

**MINISTERE  
DES COLLECTIVITES ET DE LA FISCALITE  
LOCALE**

**Direction Générale des Collectivités  
Territoriales (DGCT)**

**COMMUNE URBAINE**

**DE**

**TOYA**

**PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE SOCIAL  
ET CULTUREL (2018-2022) DE LA COMMUNE URBAINE DE  
TOYA  
(CERCLE DE YELIMANE)**

**Appui technique et financier du Syndicat Inter Collectivités MERAGUEMOU  
CERCLE DE YELIMANE**

**Avril 2018**

## Table de matière

Sigles et Abréviation	
Résumé	
I- Introduction	
II- Présentation de la commune	
2.1 Historique	
2.2 Situation géographique et administrative	
2.3 Traits physiques	
III- Situation de référence de la commune	
3.1- Démographie	
3.2- Accessibilité	
3.3- Ressources naturelles	
3.4- Activités socio- économiques	
3.4.1 Agriculture	
3.4.2 Elevage	
3.4.3 Pêche	
3.4.4 Commerce et Artisanat	
3.5- Infrastructures et équipements sociaux	
3.5.1 Education	
3.5.2 Santé	
3.6- Conseil communal	
3.7- Mobilisation des ressources (financières, humaines et matérielles)	
3.8- Partenariat	
3.9- Potentialités/atouts et contraintes de développement	
IV- Les Orientations Stratégiques de développement	
4.1- Axes d'orientations stratégiques	
4.2- Articulation entre les politiques sectorielles et les politiques de développement à l'échelle locale et communale	
4.3- Le Plan d'Investissement Pluriannuel (PIP)	
4.4- Le Plan d'Investissement Annuel (PIA)	
4.5- Le cadre institutionnel de mise en œuvre et suivi évaluation	

## Résumé

Le présent Programme de Développement, Economique, Social et Culturel (PDESC) de la commune urbaine de Toya, est le parachèvement d'un processus participatif et itératif.

L'élaboration de ce Programme de développement a été une occasion offerte à la population et les ressortissants de la commune en France lors des rencontres d'échanges avec les élus et les services techniques opérant dans la commune de dresser l'état des lieux succinct de la commune, de discuter de leurs besoins de développement et des contraintes/problèmes de façon démocratique qui s'opposent à l'amélioration de leurs conditions de vie.

Les actions consignées dans ce Programme quinquennal 2018-2022 s'articulent autour des priorités communales de développement des secteurs clés notamment l'éducation, la Santé, l'agriculture, l'économie, l'environnement etc. Les solutions envisagées aux problèmes/contraintes inspirent le succès de l'élaboration de ce plan de Développement, Economique, social et Culturel.

L'abondance des contraintes au développement de la commune se traduit par une énormité de défis à relever, entre autre :

- ❖ Assurer l'autosuffisance alimentaire,
- ❖ Améliorer l'accès à l'eau potable dans la commune,
- ❖ Développer la couverture socio sanitaire dans la commune,
- ❖ Promouvoir l'éducation, les sports et la culture,
- ❖ Améliorer des sources de revenus de la population,
- ❖ Améliorer l'accès au service de l'énergie,
- ❖ Renforcer la protection et la gestion de l'environnement et la lutte contre le changement climatique,

Cet outil est un document cohérent comprenant des thématiques et des actions pour atteindre les objectifs visés. Il est aussi un document de référence pour soutenir le développement économique social et culturel de la commune urbaine de Toya.

Le Cout total du présent Programme de Développement Economique Social (PDESC) de la commune urbaine de Toya 2018-2022 est estimé à : **Sept cent quatre vingt douze millions six cent mille (792 600 000) F FCFA.**

## **I. Introduction**

Le processus de la décentralisation est effectif sur l'ensemble du territoire national depuis 1999 et a pour objet le développement l'autonomie des collectivités territoriales afin de favoriser les initiatives locales en accroissant le pouvoir des collectivités territoriales.

Avec l'avènement de la démocratie et de la décentralisation, l'Etat a transféré certaines compétences aux Collectivités Territoriales. Elles sont chargées de la planification de leur développement notamment à travers l'élaboration et la mise en œuvre du plan de développement économique social et culturel.

Les Collectivités Territoriales règlent leurs affaires par délibération des Conseils Communaux (article 22 du Code des Collectivités). Ainsi, l'identification des potentialités et des contraintes de développement, la planification et la mise en œuvre des actions de développement sont désormais de l'apanage des Collectivités Territoriales.

Dans ce cadre, le Conseil Communal de Toya, conformément aux textes a bien voulu se doter d'un Programme de Développement Economique Social et Culturel (PDESC) 2018/2022. Elle a bénéficié de l'accompagnement technique et financier du Syndicat Inter collectivités Meraguemou du cercle.

Le présent document est le fruit d'un long processus auquel l'ensemble des acteurs de développement de la commune ont pris part et de façon active à son élaboration notamment la population, les partenaires techniques et financiers, les services techniques déconcentrés, les ressortissants de la commune vivant en France et les élus.

Le Programme de Développement Economique culturel et Social de Toya s'inscrit dans les orientations nationales et régionales notamment :

- Le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP)
- Le Cadre Stratégique pour la relance économique et le développement durable au Mali,
- Le Plan stratégique de développement régional de Kayes,
- Le Schéma régional d'aménagement du territoire de Kayes,
- Le Schéma local d'aménagement du territoire du cercle de Yélimané.

## **II. Présentation de la commune**

### **2.1 Historique**

Le phénomène de la décentralisation au Mali remonte depuis l'époque coloniale. Le principe a été réaffirmé dans toutes les constitutions successives. Ainsi, la commune urbaine de Toya à l'instar d'autres communes du Mali a été créée suivant la loi N° 96-059 du 04 Novembre 1996, portant création des communes. Suite aux élections du 20 novembre 2016, dix sept (17) conseillers dont le Maire et ses adjoints ont été élus pour assurer la gestion quotidienne de la commune.

### **2.2 Situation administrative et géographique**

La Commune Urbaine de Toya est l'une des douze communes du cercle de Yélimané. Elle est composée de neuf villages à savoir : Yaguiné, Benna, Kemala et Bidadji, Lakahiya, Monthiombougou, Makounia, Guésséné, Tahirou. Yaguiné est le chef-lieu de la commune.

La commune urbaine de Toya est limitée :

- Au Nord par la république Islamique de Mauritanie,
- A l'Ouest par la Commune de Gory
- Au Sud par la commune de Gory
- A l'Est par la commune de Gory

La Commune de Toya occupe une superficie totale de 104,20 km<sup>2</sup> soit près de 01% de la superficie totale du cercle.

### **2.3 Traits physiques**

- **Relief et climat**

La majeure partie de la commune est constituée de vastes plaines marécageuses d'érosion reposant sur des roches sédimentaires consolidées et légèrement inclinées.

Dans les villages de Benna et Bidadji, le relief est accidenté et les pistes entrecoupées de nombreux escarpements. Ce qui explique le niveau d'enclavement élevé de certains villages et hameaux.

Les versants de ces collines, assez fertiles et riches en flore, sont exploités par les villages pour différents usages : cultures, pâturage, exploitation de bois etc.

Mais l'accès assez difficile de ces collines limite quelques peu les activités humaines.

La commune de Toya se situe entièrement dans la zone sahélienne caractérisée par trois saisons assez contrastées:

- Une saison des pluies s'étalant de juin à septembre ou la pluviométrie dépasse rarement 600mm par an
- Une saison chaude et sèche d'avril à juin
- Une saison froide de décembre à mars.

### **Températures**

Elles varient entre un minimum de 16°C (période de décembre à janvier) et un maximum de 46°C (avril mai).

La saison sèche et chaude (mars à mai) est marquée par de fortes températures avec des maxima qui dépassent souvent 46°C et des amplitudes assez élevées (au moins 15°C). Cependant, avec l'arrivée des pluies en juin, les niveaux de températures baissent fortement et se resserrent.

Les plus basses températures sont observées durant les mois de décembre à février; où elles peuvent parfois descendre en dessous de 15°C. Cependant, les amplitudes demeurent toujours élevées entre jour et nuit (15°C en moyenne).

### **Les vents**

Les dominants sont : l'harmattan un vent chaud, sec et poussiéreux qui souffle du nord au sud, en provenance du Sahara entre janvier et mi mars. Il repousse progressivement les vents frais chargés d'humidité empêchant ainsi les pluies à cette période de l'année. D'où un réchauffement progressive jusqu'en avril – mai où il fait très chaud.

A partir de juin, les vents changent de direction avec le réchauffement provoqué par le passage de l'harmattan. L'air frais chargé d'humidité au dessus du golfe de Guinée est attiré sur le continent. Ce flux d'air humide remonte vers le nord et une fois au-dessus du continent, se transforme en systèmes orageux. Ces systèmes se déplacent d'est en ouest, arrosant toute la région avant d'arriver sur l'Atlantique (front intertropical).

La commune de Toya de par sa position géographique se trouve à la croisée des chemins de ces différents mouvements de vents.

### **Sols et végétation :**

La Commune urbaine de Toya fait partie de la zone agro-écologique centre du cercle de Yélimané. Tous les villages se situent le long des plaines alluviales et des bas fonds.

La partie centre du cercle est traversée par la Térékolé d'Ouest en Est, sur une longueur d'environ 90 Km avec une large vallée qui reçoit de nombreux affluents. A l'Ouest, nous avons la vallée de la Kolimbiné.

La commune de Toya est entièrement sahélienne et est le domaine de la steppe, formation épineuse à prédominance d'Acacia SPP, de Balanites, de Zizyphus.

### **Faune**

La commune n'a pas de forêt classée, la faune est assez pauvre et constituée de quelques hyènes, chacals, singes, lapins sangliers, phacochères, perdrix, oiseaux prédateurs et reptiles.

### **Réseau hydrographique**

La commune de Toya est caractérisée par un système hydrographique du type zone semi-aride.

Pendant la saison sèche, presque toutes les rivières sont à sec. Les cours d'eau ne coulent que pendant l'hivernage.

Il existe beaucoup de cours d'eau dans la commune, mais avec plein de contraintes qui sont entre autres : l'inondation, l'érosion et le tarissement précoce.

## **III. Situation de référence**

### **3.1- Démographie**

Les estimations de la population en 2016 ont permis d'estimer la population de la commune de Toya à 15 964 habitants dont 8 448 femmes et 7 516 hommes. En moyenne, les femmes sont plus nombreuses que les hommes. Le rapport de 53% de femmes contre 47% d'hommes est caractéristique de la zone de Yélimané où la plupart des hommes émigrent hors du Mali.

La principale ethnie rencontrée est les Sarakolés. La densité est de 114 hbts/Km<sup>2</sup>. Une densité supérieure à celle du cercle qui est de 28hbts /km<sup>2</sup>

**Tableau n°02 : Populations de la commune de Toya**

<b>Désignation</b>	<b>Homme</b>	<b>Femme</b>	<b>Total</b>	<b>Nombre concession,</b>
Yaguiné				
Benna				
Kemala				
Bidadji				

Lakahiya				
Monthiombougou				
Guésséné				
Makounia				
Tahiro				
<b>Total</b>				
<b>Total Cercle Yélimané</b>			<b>222 858</b>	
<b>% Cercle de Yélimané</b>			<b>7,16%</b>	

Source :

La commune de Toya est la quatrième commune la plus peuplée du cercle de Yélimané après les communes de Guidimé, Kirané Kaniaga et Diafounou Tambacara avec environ 7% de la population du cercle.

**Tableau N° :** Structure par sexe

Population			Taux d'accroissement	Nombre de Ménage
Hommes	Femmes	Total		
7 516	8 448	15 964	2,2%	

Source :

A l'analyse du tableau, on constate que les femmes sont les plus nombreuses par rapport aux hommes avec 53 %. La population est surtout rurale avec une forte migration.

### 3.2- Accessibilité

La commune est à proximité de la route régionale RR3 Kayes -Yélimané qui passe par les communes de Konsiga, Marekaffo, Diafounou Diongaga, Diafounou Tambacara et Gory L'accessibilité est très difficile entre les villages de la commune surtout pendant la saison pluvieuse.

**Tableau n°:** La distance des villages par rapport au chef lieu de la commune.

Villages	Distance/chef lieu de la commune (Km)	État		
		Bon	Passable	Mauvais
Yaguiné	Chef lieu de commune			
Benna				



Kemala				
Bidadji				
Lakahiya				
Monthiombougou				
Guésséné				
Makounia				
Tahirou				

Source :

### **3.3- Ressources naturelles**

L'analyse de l'état actuel des ressources naturelles du territoire de la commune de Toya a permis de comprendre que tous les problèmes de pauvreté extrême et de faim des populations sont consécutifs à la dégradation de la flore.

Les populations elles mêmes ont démontré que si le couvert végétal se dégrade, les sols, les eaux de surface seront exposés aux actions du vent et de ruissellement. L'érosion non seulement dégrade les sols et les appauvrit, mais aussi provoque le comblement des cours d'eau. Ceux-ci n'arrivent plus à capter une quantité importante d'eau de pluie à cause du comblement, et de garder pendant longtemps cette petite quantité d'eau de ruissellement collectée suite à l'absence des arbres tout au tour. Ainsi, les animaux sauvages n'auront pas ni refuge, ni eau d'abreuvement, la productivité des sols et des pâturages vont baisser, bref toutes les activités liées aux ressources connaîtront une chute de rendement.

Ce qui se traduit d'abord par une baisse de production des activités, puis l'insécurité alimentaire, la pauvreté.

Tous les problèmes sociaux évoqués en haut naitront de ces deux situations.

L'analyse va jusqu'à mettre le doigt sur la très forte responsabilité de l'Homme dans la dégradation des ressources naturelle avec des systèmes d'exploitation ne permettant pas une pérennisation de ces ressources.

Il a été conclu que le développement d'une collectivité, voire d'une communauté rurale ne peut se concevoir sans un système d'utilisation rationnelle des ressources naturelles.

### **3.4- Activités socio- économiques**

#### **3.4.1. Agriculture**

Les principales spéculations cultivées sont le sorgho, le maïs, l'arachide. L'agriculture est pratiquée par toute la population de la commune. Elle a concerné une superficie de ..... ha, toutes spéculations confondues pour une production globale de ..... tonnes la campagne passée (2017 -2018).

La culture attelée est essentiellement celle pratiquée, cependant, le niveau d'équipement agricole est faible.

Le maraichage est pratiqué à petite échelle par les femmes dans presque tous les villages de la commune.

L'essentiel de la production agricole est autoconsommée, soit plus de 80%. L'arachide, le maïs, le sorgho, les produits maraichers sont les plus vendus.

En plus de l'insuffisance de matériels agricoles, l'agriculture dans la Commune de Toya est confrontée à la pauvreté des sols, un faible encadrement technique, la difficulté d'accès aux intrants, au faible prix aux producteurs, aux faibles capacités techniques des producteurs, aux dégâts des animaux et des prédateurs (oiseaux, insectes).

Le tableau suivant donne la situation détaillée de la production agricole de la campagne agricole 2017-2018.

**Tableau n° : les données sur la situation de la production agricole des la campagne 2017-2018.**

Culture	Campagne agricole 2017-2018		
	Superficie (en ha)	Production (en Tonne)	Rendement (kg/ha)
Sorgho			
Maïs			
Riz			
Arachide			
Niébé Associé			
Gombo	-	-	-

Source : Service local d'agriculture de Yélimané.

### 3.4.2. Elevage

L'Elevage dans la commune de Toya est sédentaire et extensif. A l'instar des autres communes du cercle. Les animaux concernés sont les bovins ..... têtes, les ovins ....., caprins ....., les asins ....., les équins .....

Pendant la période de culture les bovins sont confiés à un berger jusqu'à la fin des récoltes. Les petits ruminants sont sous le contrôle des enfants.

Les pâturages sont insuffisants tant avec des feux de brousse fréquents. Le supplément alimentaire est assuré par les tiges de mil, la paille de brousse, les fanes d'arachide et de niébé stockés sur les hangars.

Quelques nantis payent un peu d'aliment bétail pour les bœufs de labour et les vaches laitières.

Les contraintes de ce sous-secteur sont l'insuffisance d'infrastructure (parcs de vaccinations, puits pastoraux, marché à bétail,...), l'accès difficile aux soins vétérinaire, l'insuffisance de fourrage et des difficultés d'abreuvement en saison sèche.

### **3.4.3. Exploitation forestière :**

L'exploitation forestière se résume au ramassage de bois mort, au prélèvement de bois de services. Les produits provenant des activités forestières ne sont pas destinés à la commercialisation.

### **3.4.4. La chasse**

Elle se caractérise par le braconnage et la chasse collective « Fêlé ». Les produits sont généralement les reptiles et les volatiles.

### **3.4.5. L'Artisanat**

L'artisanat est peu représenté. C'est surtout la confection des outils de la forge .

## **3.5- Infrastructures et équipements sociaux**

**3.5.1. Education :** Dans la commune il existe quatre premiers cycles, un second cycle et cinq medersas.

### **Situation des Ecoles**

La commune de Toya compte de nombreux établissements scolaires repartis dans les neuf villages. La situation de ces écoles se présente comme suit dans le tableau ci-dessous :

**Tableau N° les infrastructures scolaires dans la commune de Toya**

<b>localisation</b>	<b>Salle DC</b>	<b>Age</b>	<b>Etat physique</b>	<b>mode de gestion</b>
Yaguiné	10			
Benna	03			

Kemala	02			
Bidadji	03	2009		
Lakahiya	-			
Monthiombougou	-			
Guésséné	-			
Makounia	-			
Tahirou	-			
<b>Total</b>				

Source :

De par leurs statuts, ces établissements se répartissent comme suit :

- Publics ..... %
- communautaire : .....%

Toutes ces écoles sont construites et se trouvent en bon état physique.

#### **Situation des Medersas :**

<b>Investissements(nombre de salle de classe)</b>	<b>localisation</b>	<b>âge</b>	<b>Etat physique</b>	<b>mode de gestion</b>

Source : Mairie

On recense quatre Medersas dans la commune de Toya, localisé dans les villages de : Yaguiné, Benna, Bidadji et Kemala

Ces médersas ont précédé l'école dans certains villages et ont un taux de fréquentation relativement élevé.

**3.5.2. Santé :** Dans la commune Il existe 01CSCOM localisés dans le village de Yaguiné.

**Tableau n° : Infrastructures sanitaires.**

Nom des aires	Population	Bâtiments	Date	PMA complet	CSCOM fonctionnel
			ouverture		
Yaguiné					
Benna					
Kemala					
Bidadji					
Lakahiya					
Monthiombougou					
Guésséné					
Makounia					
Tahirou					
<b>Total</b>					
Pourcentage Commune					

*Source :*

Les maladies courantes sont : le paludisme, les diarrhées, les tensions, les gastriques, les parasitoses internes, les dermatoses, les dysenteries, le diabète, la malnutrition.

**3.5.3. Hydraulique villageoise :**

Le tableau suivant donne la situation des infrastructures hydrauliques villageoises de la commune.

**Tableau N° : Situation des points d'eau modernes fonctionnels.**

villages	Population	Forage fonctionnel	Forage fonct/hbt	Puits moderne fonct.	Puits moderne/hbt
Yaguiné					
Benna					
Kemala					
Bidadji					
Lakahiya					
Monthiombougou					
Guésséné					
Makounia					
Tahirou					

L'approvisionnement en eau est très problématique dans la commune de Toya

#### 3.5.4. Les échanges commerciaux

Dans la commune de Toya, les activités commerciales restent dominées par des commerces de divers tenus par les boutiquiers ou les tabliers détaillants.

En outre il existe différents types de marchés dans la commune. (Voir tableau ci-dessous).

**Tableau N° les marchés existants dans la commune.**

Villages	Marché quot.	Marché hebdo		Marché forain	Source d'approvisionnement
		Existence	jour de marché		
Yaguiné		X	Jeudi		Yaguiné et communes voisines

4. Source : mairie

#### 3.6- Conseil communal

Les partis politiques présents dans la commune sont : ADEMA-PASJ, URD, UM-RDA, FARE, YELEMA, RPM. Les élections communales de novembre 2016 ont abouti à la mise en place du Conseil Communal de dix sept (17) conseillers dont 05

femmes. Le taux de renouvellement est de 70.% soit 10 nouveaux élus. Les anciens conseillers reconduits sont au nombre de 07

**Tableau n°** : Liste des membres du conseil communal

N°	Noms et Prénoms	Titre	Sexe	Partis Politiques
1.	Madigata GASSAMA	Maire	M	UM-RDA
2.	Ousmane SYLLA	1 <sup>er</sup> Adjoint	M	RPM
3.	Coumba MAGASSA	2 <sup>ème</sup> Adjoint	F	UM-RDA
4.	Mody GASSAMA	3 <sup>ème</sup> Adjoint	M	UM-RDA
5.	Lassana GASSAMA	Conseiller	M	UM-RDA
6.	Tambo SOUKOUNA	Conseiller	M	ADEMA
7.	Simballa GASSAMA	Conseiller	M	ADEMA
8.	Fanta GACKOU	Conseillère	F	ADEMA
9.	Mariam MARIKO	Conseillère	F	RPM
10	Sira SOUKOUNA	Conseillère	F	URD
11	Koudjedji SACKO	Conseillère	F	UM-RDA
12	Amara TANDIA	Conseiller	M	URD
13	Nouha GASSAMA	Conseiller	M	URD
14	Mamédy TOURE	Conseiller	M	ADEMA
15	Diadié TOURE	Conseiller	M	UM-RDA
16	Bakary KAMISSOKO	Conseiller	M	UM-RDA
17	Ousmane GASSAM	Conseiller	M	RPM

**Source** : Préfecture de Yélimané

### 3.7- Mobilisation des ressources

Les impôts et les taxes constituent les principales ressources financières de la commune. Elles permettent de faciliter le fonctionnement de la collectivité. Le taux de mobilisation de ces ressources est très insuffisant et varie selon les années. En effet, le taux de recouvrement n'est pas satisfaisant en 2016, la commune a recouvré .....% des ressources mobilisables. Les élus doivent développer les stratégies pour recouvrer

les impôts et taxes dans le délai prédéfini (31 mars) afin d'exécuter le maximum d'actions programmées dans les plans annuels de développement. En plus des ressources financières de la commune, le Maire doit multiplier les démarches auprès des partenaires pour solliciter l'apport de ceux-ci qui viennent en complément de celles de la commune.

**Tableau n° : Grille d'estimation de la capacité locale de mobilisation de la commune sur les trois dernières années (2014-2016)**

Contribution	Années	Montants			Moyenne des trois années
		2014	2015	2016	
<b>Prélèvement Obligatoire</b>		7 597 308	7 669 308	7 919 328	7 728 648
<b>Etat (Subvention et Dotation)</b>		28 444 344	36 185 011	38 379 065	34 336 140
<b>Autres (ANICT)</b>		16 153 621	11 746 325	7 074 764	11 658 236
<b>Total Général :</b>		<b>52 195 273</b>	<b>55 600 644</b>	<b>53 373 157</b>	<b>53 723 024</b>

Source : Maire

Eu égard ces données, la capacité de mobilisation des ressources propres, subventions et d'autres transferts de l'Etat sont évaluées à 7 728 648 francs CFA.

En plus de cette évaluation, il est aussi nécessaire d'estimer les possibilités de financement des actions de développement pour les cinq (5) prochaines années. Pour cela, il s'agit de faire une appréciation réaliste des ressources financières potentiellement mobilisables notamment les subventions de l'état, les appuis financiers possibles des partenaires et de sonder les ressortissants sur leurs prévisions d'investissement. Le cumul de ces engagements financiers donne une idée générale sur la capacité de mobilisation des ressources pour financer les projets d'investissement de développement communautaire.

**Tableau n° : Grille d'estimation des engagements financiers pour la commune (2018/2022)**

Contribution	Années	2018	2019	2020	2021	2022
<b>Etat</b>		42 950 000	46 950 000	51 500 000	53 900 000	55 700 000
<b>Ressortissants</b>		-	8 000 000	15 000 000	16 000 000	18 000 000
<b>Total :</b>		42 950 000	54 950 000	66 500 000	69 900 000	73 700 000
<b>Total général :</b>		<b>42 950 000 + 54 950 000 + 66 500 000 + 69 900 000 + 73 700 000 = 308 000 000</b>				



Au regard de ces données, elles dégagent une estimation possible de **308 000 000 FCFA** pour le financement des actions du présent Programme de Développement Economique Social et Culturel. Cette estimation tient compte de l'engagement des ressortissants qui sont des acteurs importants dans le développement de la commune.

### 3.8- Partenariat

La commune de Toya fait figure de parents pauvres en matière de partenaires techniques et financiers du développement local. Pratiquement les partenaires interviennent peu dans le développement économique social et culturel de la commune de Toya. Quelques rares interventions des partenaires doublées des actions de la commune sont insignifiantes pour amorcer le développement local.

A ce stade le conseil communal doit démarcher d'autres bailleurs pour faciliter le financement des actions prioritaires de la population.

Le tableau ci-dessous retrace les partenaires intervenants dans la commune de Toya.

**Tableau N°: Partenaires Techniques et Financiers et Programmes de développement intervenant dans la Commune**

N°	Sigle	Noms	Domaines d'intervention	Zones couvertes
1	ETAT	ETAT	Résilience, renforcement capacité, appui accompagnement	Commune
2	ANICT	Agence d'Investissement des Collectivités Territoriales	Développement local	Commune
3		Afrique Amitié	Appui à la santé, l'éducation et l'hydraulique	Commune
4		Sahel Amitié	L'hydraulique	Commune
8	MIGRANTS	-	Développement local	Commune

## 5. Problématique de l'aménagement du territoire

Tout projet de développement s'appuie sur des potentialités et des contraintes. Les difficultés liées aux actions de développement sont transformées en atouts pour assurer la qualité et la rentabilité afin de servir la communauté.

### 5.5. Potentialités/opportunités

Les renseignements fournis font état de l'existence de potentialités et d'atouts non négligeables mais également de nombreuses contraintes à l'épanouissement économique, social et culturel. Les potentialités et les atouts sont entre autres:

**a) Domaine de l'Economique**

- Existence de foire importante,
- Existence d'opportunités génératrices de revenus,
- Existence des commerçants

**b) Domaine de la production agro-pastorale**

- Existence d'un potentiel de terres cultivables,
- Disponibilité d'un potentiel énergétique notamment en matière d'énergie solaire, éolienne,
- Existence de population vouée à l'agriculture,
- Existence de cheptel important,
- Existence d'infrastructures pastorales,
- Existence de techniciens d'encadrement,
- Existence de coopérative d'éleveurs,
- Existence de banque de céréale.

**c) Domaine de l'éducation**

- Existence des enfants scolarisables,
- Existence des structures de gestions des écoles,
- Existence d'une politique communale pour l'éducation,
- Existence d'un gouvernement d'enfants pour l'école,
- Existence d'ONG pour l'éducation.

**d) Domaine de la Santé**

- Existence des structures de Santé,
- Existence d'une politique communale sanitaire,
- Existence d'organes de gestion des centres de santé,
- Existence d'une mutuelle de santé,
- Existence de partenaires techniques et financiers,
- Existence de pharmacie...

**e) Domaine de transport et communication**

- Existence d'axes routiers,
- Existence de réseau téléphonique,
- Existence de radio communautaire,

- Existence de syndicat des transporteurs,
- Existence d'une gare routière...

**f) Domaine artisanal et touristique**

- Existence de matières premières artisanales,
- Existence de sites touristiques.

**g) Domaine de l'environnement**

- Existence d'importantes mares,
- Existence des matériaux de construction (graviers, sables, moellons, argiles et latérite),

## **5.6. Les Contraintes/problèmes de développement**

Compte tenu de la relative homogénéité de la commune, la stratégie de son développement doit être envisagée de manière globale, tout en considérant les multiples contraintes. Les contraintes sont entre autres :

**a) Domaine de l'économie locale**

- Insuffisance d'espace aménagé,
- Insuffisance des artisans qualifiés (corporations),
- Faible taux de mobilisation des ressources fiscales,

**b) Domaine agro-pastoral**

- Dégradation des terres et baisse de la fertilité;
- Exode rurale,
- Faible pratique des nouvelles techniques culturales et intrants,
- Personnel d'encadrement insuffisant,
- Piste pastorale non respectée,
- Insuffisance dans la gestion d'infrastructures pastorales,
- Coopératives peu fonctionnelles...

**c) Domaine de l'éducation**

- Insuffisance du personnel enseignant qualifié ;
- Faible taux de scolarisation, particulièrement les filles ;
- Insuffisance des structures éducatives (alphabétisation) ;
- Taux de déperdition trop élevé,
- Faible organisation des associations des parents d'élèves,
- Insuffisance de cantine scolaire,

- Insuffisance des points d'eau potable dans les écoles,
- Insuffisance des équipements et de matériels didactiques,
- Méconnaissance des droits des enfants.

**d) Domaine de la Santé**

- Mal nutrition des populations en particulier les enfants ;
- Insuffisance de structures socio – sanitaires ;
- Insuffisance du personnel médical qualifié
- Faible fréquentation des structures sanitaires ;
- Insuffisance du dispositif d'assainissement ;
- Insuffisance de fonctionnement de certains centres de santé,
- Insuffisance d'eau dans les centres de santé,
- Centre de santé non sécurisé,

**e) Domaine de transport et communication**

- Enclavement de la commune,
- Insuffisance de la couverture téléphonique,

**f) Domaine artisanal et touristique**

- Artisans non organisés,
- Absence d'accompagnement des artisans,
- Difficulté d'accès aux crédits bancaires ;
- Sites touristiques non valorisés...

**g) Domaine de l'environnement**

- L'ensablement.
- Ensablement des points d'eau et agression par les plantes aquatiques
- Réduction quantitative et qualitative de la micro -faune et de la micro – flore
- Dégradation du couvert végétal (ligneux et herbacé) : brûlis, déboisement accéléré ; défrichement anarchique ; mutilation des arbres dans le but de nourrir les animaux ;
- Dégradation des sols et des berges des cours d'eau (érosion, latérisation, usures)
- Insuffisance dans le fonctionnement des brigades de surveillance,

## **6. Les Grandes Orientations Stratégiques de développement**

### **6.1. Orientations stratégiques**

Pour l'atteinte des objectifs du développement fixés, la commune de Toya a élaboré un Programme de développement basé sur sept (7) grandes orientations stratégiques à savoir :

- ❖ Assurer l'autosuffisance alimentaire
- ❖ Améliorer l'accès à l'eau potable dans la commune,
- ❖ Promouvoir l'éducation, les sports et la culture,
- ❖ Développer la couverture socio sanitaire dans la commune,
- ❖ Améliorer des sources de revenus de la population,
- ❖ Améliorer l'accès au service de l'énergie,
- ❖ Renforcer la protection et la gestion de l'environnement et la lutte contre le changement climatique,
- ❖ Œuvrer pour une coopération décentralisée au service du développement.

## **6.2. Articulation entre les politiques sectorielles et les politiques de développement à l'échelle locale et communale**

Le programme de Développement Economique Social et Culturel de la commune rurale de Gory s'articule autour des politiques sectorielles de développement en l'occurrence :

- L'Etude Prospective Mali 2025 ;
- Le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) ;
- la Stratégie Nationale de Lutte contre la Pauvreté (SNLP) ;
- Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD),
- Plan stratégique de développement régional de Kayes,
- Schéma régional d'aménagement du territoire de Kayes,
- Le Schéma d'Aménagement du Territoire du cercle de Yélimané (SLAT)

La planification des activités du présent Programme Développement Economique Social et Culturel a fait référence à un certain nombre d'indicateurs, une vision stratégique de développement toute chose qui donne un caractère réaliste d'élaboration et d'exécution du PDESC. Ces indicateurs ont trait aux infrastructures et se fondent sur les critères suivants :

- la capacité d'autofinancement de la commune à travers une évaluation sommaire du bilan du précédent PDESC, la capacité financière de la commune à partir du prélèvement obligatoire et afin l'engagement financiers des partenaires au développement ;
- Les Politiques sectorielles en termes de réalisation d'infrastructures socio de bases et les OMD. Il s'agit notamment de : 1 point d'eau pour 400 habitants, 1 CSCOM dans un rayon de 15 Km, 1 Ecole dans un rayon de 5 km et 1 classe pour 30 élèves.

**Le Plan d'Investissement Pluriannuel (PIP) 2018-2022 de la Commune Urbaine de Toya**

Secteurs	Sous-secteurs	Objectifs	Actions retenues	Localisations	Coûts estimatifs en millions CFA	Année de mise en œuvre					Contributions (%) en millions de F CFA				
						1	2	3	4	5	Vill	Com	Etat	PT F	
<b>Ressources humaines</b>	<b>Education</b>	Améliorer et promouvoir la qualité de l'éducation sport et culture	Recrutement de 08 enseignants	commune	24 000 000	X	X	X	X	X		100			
			Construction et équipement de 6 salles de classe	Yaguiné	45 000 000	X	X	X	X	X		15		85	
			Création d'école fondamentale	Monthioubougo u Guésséné Tahirou Makougna	800 000	X							100		
			Construction de logements pour les enseignants	Kémala Bidadji	12 500 000	X	X	X	X	X		20		80	
			Réhabilitation de logement d'enseignants	Yaguiné Bidadji	12 500 000	X	X	X	X	X	20	80			
			Réalisation de Clôture d'écoles	Yaguiné, Bénna, Bidadji, Kémala	55 500 000	X	X	X	X	X		15		85	
			Construction de la clôture du CDPE	Yaguiné	7 000 000	X	X	X	X	X		20		80	
			Transformation des Ecom en Ecom.	Bidadji Kemala	200 000										
			Formation continue des enseignants	Commune	4 000 000	X	X	X	X	X		100			
			Dotation des écoles en												

		équipements et matériels didactiques	Commune	3 800 000	X	X	X	X	X		100			
<b>Total Sous Secteur Education</b>				<b>165 300 000</b>										
<b>Santé et développement social</b>	Développer la couverture sanitaire et améliorer la fréquentation des centres de santé,	Recrutement de personnel de santé qualifié à la maternité et de personnel de soutien (3)	Yaguiné	19 200 000	X	X	X	X	X		30		70	
		Construction de centres de santé secondaire	Benna, Monthioubougu, Makougna, Guésséné, Bidadji, Kémala	42 000 000	X	X	X	X	X	10	15		75	
	Promouvoir la solidarité et renforcer les actions humanitaires	Mise en place de répertoire des couches vulnérables	Commune	1 500 000	X	X						100		
		Création d'un CCDESE	Yaguiné	70 000 000	X	X	X	X	X		10	90		
		Recrutement d'un agent au CCDESE	Commune	7 500 000	X	X	X	X	X		10	90		
	<b>Total Sous Secteur Santé et Dév. Social</b>				<b>140 200 000</b>									
<b>Sports Art et culture</b>	Développer les activités sportives et culturelles	Construction d'un stade municipal	Yaguiné	65 000 000	X	X	X	X	X	80	20			
		Construction d'une maison des jeunes	Yaguiné	30 000 000	X	X	X	X	X		20		80	
		Construction et équipement de centre d'accueil	Yaguiné	40 000 000	X	X	X	X	X		50		50	
		Construction de marché hebdomadaire	Yaguiné	45 000 000	X	X	X	X	X		30		70	
		Organisation et												

			renforcement de la capacité de la jeunesse	Commune	500 000	X	X	X	X	X		100		
<b>Total Sous Secteur Sports Arts et Culture</b>					<b>180 500 000</b>									
<b>Ressources humaines</b>	<b>Artisanat et tourisme</b>	Valorisation des sites touristiques	Formalisation de l'association des artisans	Commune	100 000						50	50		
			Aménagement et valorisation des sites touristiques	Commune	100 000 000	X	X	X	X	X		20		80
		<b>Total Sous Secteur Artisanat et Tourisme</b>					<b>100 100 000</b>							
<b>TOTAL SECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES</b>					<b>586 100 000</b>									
<b>Economie Rurale</b>	<b>Agriculture</b>	Assurer la sécurité alimentaire	Utilisation de semences améliorées et engrais organiques	Commune	7 000 000	X	X	X	X	X		40	30	30
			Lutte contre les déprédateurs	Commune	9 000 000	X	X	X	X	X	10	25	65	
			Appui à l'installation de magasins d'approvisionnement en intrants agricoles	Yaguiné	12 000 000	X	X	X	X	X		100		
			Réalisation de 10 puits maraîchers	Commune	35 000 000	X	X	X	X	X	15	25		60
			Réalisation de clôture pour 10 périmètres maraichers	Commune	42 000 000	X	X	X	X	X	15	25		60
			Réalisation de retenues d'eau	Commune	PM									
			Renforcement des capacités des femmes sur											



			les activités génératrices de revenus	Commune	8 000 000	X	X	X	X	X		45	35	20
<b>Total Sous Secteur Agriculture</b>					<b>113 000 000 + PM</b>									
<b>Elevage</b>	Promouvoir la productivité de l'élevage	Faciliter l'accès des éleveurs en aliment bétail	Commune	PM										
		Aménagement de 6 mares	Commune	PM	X	x	X	X	X	5	45		50	
		Réalisation de parc de vaccination	Bidadji	10 000 000	X	X	X	X	X	5	25		70	
		Construction de fourrière	Commune	5 000 000	X	X	X	X	X		100			
		Formation et suivi des producteurs animaux et piscicoles	Commune	2 500 000							50	50		
		Organisation de journée de concertation sur la problématique de l'élevage		4 000 000	X	X	X	X	X		60		40	
		Construction d'aires d'abattage	Yaguiné, Benna, Bidadji	27 000 000	X	X	X	X	X		50		50	
<b>Total Sous Secteur Elevage</b>					<b>48 500 000 + PM</b>									
			Renforcement de la gestion durable des ressources naturelles (régénération naturelle assistée)	Commune	2 000 000	X	X	X	X	X	5	60		35
	Promouvoir l'économie verte	Création de pépinière et de bosquets villageois	Commune	4 000 000							10	40		50

	<b>Environnement et Assainissement</b>	et assurer un cadre de vie hygiénique et sanitaire	redynamisation des brigades villageoises de surveillance	Commune	2 000 000	X	X	X	X	X	10	40		50		
			Renforcement des associations d'assainissement en équipement et matériels d'assainissement	Commune	4 000 000	X	X	X	X	X		100				
	<b>Total Sous Secteur Environnement et Assainissement</b>				<b>12 000 000</b>											
	<b>TOTAL SECTEUR ECONOMIE RURALE</b>				<b>173 500 000 + PM</b>											
<b>Infrastructures et bâtiments</b>	<b>Hydraulique</b>	Améliorer le taux d'approvisionnement en eau potable	Réalisation de mini adductions d'eau potable	Bidadji Lakahiya Benna Kémala Guésséné Yaguiné(Yahiba mbé) Tahirou	PM	X	X	X	X	X						
	<b>Total Sous Secteur Hydraulique</b>				<b>PM</b>											
	<b>Pistes, routes et téléphonie</b>	Faciliter la circulation des personnes et des biens	Réalisation de ponts	Yaguiné-Bidadji	PM	X	X	X	X	X						
			Aménagement de route	Commune	PM	X	X	X	X	X						
<b>Total Sous Secteur Pistes, routes et téléphonie</b>				<b>PM</b>												

	<b>Bâtiment et électrification rurale</b>	Améliorer le cadre de vie et de travail et renforcer l'accès à l'énergie nouvelle et renouvelable	Réhabilitation et équipement de la mairie	Commune	25 000 000	X	X	X	X	X		15		85
			Electrification rurale	Yaguiné	PM									
<b>Total Sous secteur Bâtiments et électrification</b>					<b>25 000 000 + PM</b>									
<b>TOTAL SECTEUR DES INFRASTRUCTURES ET BATIMENTS</b>					<b>25 000 000 + PM</b>									
<b>Administration communale</b>		Renforcer les capacités des élus et agents et améliorer les conditions de travail	Renforcement des capacités des acteurs communaux sur leurs rôles et responsabilités	commune	3 500 000	X	X	X	X	X		100		
			Organisation de 2 cadres de concertations entre acteurs communaux	commune	4 000 000	X	X	X	X	X		100		
			Organisation de journée citoyenne	commune	500 000	X	X	X	X	X		100		
<b>Total Administration communale</b>					<b>8 000 000</b>									
<b>TOTAL</b>					<b>792 600 000</b>									

**Plan annuel 2018-2019 Commune Urbaine de Toya**

Sous-secteurs	Actions retenues	Localisations	Coûts estimatifs en millions CFA	Prise en charge en %			
				Vill	Com	Etat	PTF
<b>Education</b>	Recrutement de deux enseignants	Commune	4 800 000		100		
	Construction et équipement de 3 salles de classes	Yaguiné	22 500 000		15		85
	Création d'écoles fondamentales	Monthiombougou, Guésséné, Tahirou, Makougna	800 000		100		
	Construction de logements d'enseignants	Kémala, Bidadji	6 250 000		20		80
	Réhabilitation de logements d'enseignants	Yaguiné, Bidadji	6 250 000	20	80		
	Réalisation de clôture d'écoles	Yaguiné	13 875 000		15		85
	Construction de la clôture du CDPE	Yaguiné	7 000 000		20		80
	Transformation des Ecom en Ecom	Bidadji, Kémala	200 000		100		
	Dotation des écoles en matériels didactiques	Commune	760 000		100		
	Formation continue des enseignants	Commune	800 000		100		
<b>Sous Total Education</b>			<b>56 985 000</b>				
<b>Santé et Développement Social</b>	Recrutement de personnel de santé qualifié à la maternité et de personnel de soutien (3)	Yaguiné	3 840 000		100		
	Construction de centres de santé secondaire	Benna, Kémala Monthioubougou, Makougna, Guésséné, Bidadji,	8 400 000	10	15		75
	Mise en place de répertoire des couches vulnérables	Commune	1 500 000		100		
	Recrutement d'un agent au CCDESE	Commune	1 500 000		100		
<b>Sous Total Santé</b>			<b>15 240 000</b>				
<b>Sports Arts et Culture</b>	Construction d'un stade municipal	Yaguiné	13 000 000	80	20		

	Construction d'une maison des jeunes	Yaguiné	6 000 000		20		80
	Construction et équipement de centre d'accueil	Yaguiné	8 000 000		50		50
	Construction de marché hebdomadaire	Yaguiné	9 000 000		30		70
	Organisation et renforcement de la capacité de la jeunesse	Commune	100 000		100		
<b>Sous Total Sports Arts et Culture</b>			<b>36 000 000</b>				
<b>Artisanat et tourisme</b>	Formalisation de l'association des artisans	Commune	100 000	50	50		
	Aménagement et valorisation des sites touristiques	Commune	20 000 000		20		80
<b>Sous Total Artisanat et tourisme</b>			<b>20 100 000</b>				
<b>TOTAL SECTEUR RESSOURCES HUMAINES</b>			<b>128 325 000</b>				
<b>Agriculture</b>	Utilisation de semences améliorées et engrais organiques	Commune	1 400 000		40	30	30
	Lutte contre les déprédateurs	Commune	1 800 000	10	25	65	
	Appui à l'installation de magasins d'approvisionnement en intrants agricoles	Yaguiné	2 400 000		100		
	Réalisation de puits maraîchers	Commune	3 500 000	15	25		60
	Réalisation de clôture pour périmètres maraichers	Commune	4 200 000	15	25		60
	Réalisation de retenues d'eau	Commune	PM				
	Renforcement des capacités des femmes sur les activités génératrices de revenus	Commune	1 600 000		45	35	20
<b>Sous Total Agriculture</b>			<b>14 900 000</b> <b>+PM</b>				
<b>Élevage</b>	Faciliter l'accès des éleveurs en aliment bétail	Commune	PM				
	Aménagement de 6 mares	Commune	PM				
	Réalisation de parc de vaccination	Bidadji	10 000 000	5	25		70
	Construction de fourrière	Commune	5 000 000		100		
	Formation et suivi des producteurs animaux et piscicoles	Commune	2 500 000		50	50	
	Organisation de journée de concertation sur la problématique de l'élevage	Commune	800 000		60		40
	Construction d'aires d'abattage	Yaguiné, Benna, Bidadji	9 000 000		50		50

<b>Sous Total Elevage</b>			<b>27 300 000</b>				
<b>Environnement et Assainissement</b>	Renforcement de la gestion durable des ressources naturelles (régénération naturelle assistée)	Commune	400 000	5	60		35
	Création de pépinière et de bosquets villageois	Commune	2 000 000	10	40		50
	redynamisation des brigades villageoises de surveillance	Commune	400 000	10	40		50
	Renforcement des associations d'assainissement en équipement et matériels d'assainissement	Commune	800 000		100		
<b>Sous Total Environnement et Assainissement</b>			<b>3 600 000</b>				
<b>TOTAL SECTEUR ECONOMIE RURALE</b>			<b>45 800 000 +PM</b>				
<b>Hydraulique</b>	Réalisation de mini adductions d'eau potable	Bidadji ,Lakahiya Benna,Kémala Guésséné Yaguiné(Yahibambé) Tahirou	PM				
	<b>Sous Total Hydraulique</b>			<b>PM</b>			
	Réalisation de ponts	Yaguiné- Bidadji	PM				
	Aménagement de route	Commune	PM				
	Réhabilitation et équipement de la mairie	Commune	25 000 000				
	Electrification rurale	Yaguiné	PM				
<b>TOTAL SECTEUR INFRASTRUCTURE ET BATIMENTS</b>			<b>25 000 000 + PM</b>				
<b>Administration Générale</b>	Renforcement des capacités des acteurs communaux sur leurs rôles et responsabilités	commune	700 000				
	Organisation de 2 cadres de concertations entre acteurs communaux	commune	800 000				
	Organisation de journée citoyenne	commune	100 000				
<b>Sous Total Administration Générale</b>			<b>1 600 000</b>				
<b>TOTAL</b>			<b>200 725 000 + PM</b>				



## **Le Cadre institutionnel de mise en œuvre et de suivi évaluation**

### **○ Mécanisme de suivi**

Une commission de suivi sera créée par le conseil communal chargé de faire l'état des ressources mobilisées, la mise en œuvre du PDESC, Informer le conseil communal sur les difficultés rencontrées et faire des propositions de solutions pour aplanir les problèmes.

A chaque session ordinaire du Conseil, la commission de suivi fera un compte rendu détaillé sur la mise en œuvre du PDESC permettant à tous les élus et d'autres acteurs de développement local de s'enquérir de l'état d'exécution des activités planifiées.

### **○ Evaluation annuelle du PDESC**

L'évaluation de la tranche annuelle du PDESC sera faite chaque année avec la participation de tous les villages et partenaires de la commune. A l'issue de cette évaluation une analyse des résultats permettra au conseil Communal de faire des réajustements nécessaires et la conduite à adopter face au défi du développement.

### **○ Budgétisation annuelle**

Cet instrument dont l'élaboration est indispensable est le cadre d'exécution du PDSEC. Au cours de l'élaboration des budgets annuels, il est pris en compte une tranche annuelle du PDSEC. Pour cela, le budget de la collectivité doit être un Budget programme.

### **○ Diffusion du PDESC**

Cette étape est le point culminant du processus d'élaboration du PDESC et sa mise en œuvre. Pour cela le Conseil Communal a la responsabilité morale de diffuser le PDESC par tous les moyens. Cette diffusion peut se faire par voie de presse ou au cours d'un espace permanent d'échanges entre acteurs et partenaires de la commune.



**Listes des membres du comité de pilotage de l'élaboration du PDESC de la commune de Toya**

<b>N°</b>	<b>Noms et Prénoms</b>	<b>Fonction</b>

### Liste des participants aux journées de concertation intercommunautaire

N°	Prénom	Nom	Fonction	Localité
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				
31				
32				
33				
34				
35				
36				
37				
38				
39				
40				
41				
42				

43			
44			
45			
46			
47			
48			
49			
50			
51			
52			
53			
54			
55			
56			
57			
58			
59			
60			
61			
62			
63			
64			
65			
66			
67			
68			

### Liste des participants à l'atelier de planification

N°	Prénom	Nom	Fonction	Localité
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				

